

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1777

présenté par

Mme Bareigts, Mme Benin, Mme Manin, Mme Vainqueur-Christophe, M. Letchimy, M. Serville,
Mme Sanquer, M. Mathiasin, M. Lorion, Mme Bello, Mme Kéclard-Mondésir et Mme Sage

ARTICLE 16

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.